

# MARCHE GRIS

Bonne affaire ou arnaque ?



# Acheter son matériel en ligne à -30%, une aubaine ?

- Pas forcément, car derrière ces promotions se cachent parfois de très mauvaises surprises pour le consommateur non averti. C'est notamment le cas d'un phénomène en plein développement : **le marché gris**.
- Dans cette carte blanche, je vais vous expliquer ce qu'est le marché gris et pourquoi il faut parfois se méfier des offres trop alléchantes.
- Si vous décidez d'en profiter, vous serez au moins averti.

# Qu'est-ce que le marché gris ?

- Si l'on se réfère à la définition de Wikipédia, un produit vendu en marché gris correspond à un produit vendu  
*« par des canaux de distribution qui, s'ils sont légaux, ne sont pas autorisés par le fabricant ou le propriétaire original. »*
- Il faut bien différencier le marché gris du marché noir, qui, lui, correspond à la vente de produits ou de services illégaux ou distribués de manière illégale.
- Dans le domaine de l'électronique et de la photographie, Internet a développé de manière accrue les possibilités offertes au marché gris.

Pour faire simple, prenons un exemple concret. Je souhaite acheter un appareil photo neuf. Celui-ci est vendu 500€ en boutique ou sur un site e-commerce classique. Je trouve cependant une offre à 350€ (-30%) sur un site qui me paraît sérieux. Sauf que ce site propose en fait un produit vendu au marché gris. Ce produit, acheté en dehors de France (souvent hors UE, dans un pays où le prix est moins cher), est revendu sur le marché français sans l'accord du fabricant à un prix bien plus intéressant que l'offre locale. Et pour cause, le produit a été acheté moins cher et le vendeur contourne généralement le paiement de la TVA et des droits de douane lors de la vente, sans en informer l'acheteur final, qui doit s'acquitter de ces charges pour être en règle avec la douane française.

Les vendeurs pratiquant le marché gris n'indiquent généralement pas cela en gros sur leur site, mais c'est écrit dans leurs conditions générales de vente.

- « Nous sommes exportateurs, nos prix sont sans TVA, tous les produits sont expédiés à partir de Hong Kong aucune taxe ne sera exigé par la société de transport pour une livraison dans la Communauté Européenne ou suite à cette livraison. Notre société exportatrice de Hong Kong, n'étant pas assujettie à une TVA, nous ne sommes pas en mesure de fournir une facture TTC.
- **Suivant le pays de résidence de l'acheteur, celui-ci devra se mettre en conformité avec la législation concernant les taxes (TVA et douane) auprès de l'administration fiscale/douanière locale compétente. »**
- On pourrait s'arrêter là et saluer la mondialisation des échanges qui permet de profiter d'un produit neuf moins cher et ainsi gagner en pouvoir d'achat. Sauf que ce n'est pas aussi simple que cela.

# Les inconvénients du marché gris

- En effet, bien qu'il est possible de profiter d'une belle réduction sur son matériel, le marché gris présente plusieurs inconvénients.
- **Le règlement des droits de douane et de la TVA**
- **Sur le marché gris, le vendeur ne facture au client ni la TVA** (Taxe sur la Valeur Ajoutée, de 20% sur la majorité des produits électroniques), ni les droits de douane. Le produit, **vendu légalement, arrive donc à rentrer illégalement** dans le pays, car l'Etat n'a pas appliqué sa taxe.
- Vous allez peut-être me dire que vous ne souhaitez pas que l'Etat mette le nez dans vos affaires. Certes, mais sans régularisation de la TVA et des droits de douane, **vous êtes en fraude**. Les contrôles des douanes n'étant pas monnaie courante dans les villes et les campagnes françaises, vous pouvez vous dire que ce n'est pas un problème.

- C'est lorsque vous allez **décider de voyager** que cela peut en devenir un. Lors du passage d'une frontière, un **contrôle de douane** peut être effectué (dans un aéroport pour la majorité des cas). Lors de ce contrôle, la douane peut vous demander de **présenter les factures de votre matériel photo**, pour vérifier que vous êtes bien en règle (TVA et droits de douane). La facture du vendeur au marché gris ne comportant pas de TVA, vous devez la payer ou risquer une régularisation à la douane durant n'importe lequel de vos trajets (plus une amende pour fraude, proportionnelle à la valeur du matériel non déclaré).
- **En faisant un rapide calcul, on se rend compte que l'avantage financier à l'achat n'en est pas forcément un** : il faut rajouter au prix HT + frais de port les 20% de TVA et des droits de douane qui oscillent entre 0 et 14% selon les produits (contacter les douanes pour plus d'informations). Ajoutez à cela des frais de dossiers qui peuvent être importants et on se rend compte que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

# Une garantie constructeur parfois inadaptée

- En plus de frais cachés à l'achat, le marché gris engendre une **incompatibilité dans la garantie des produits achetés**. En effet, pour un constructeur, une importation provenant du marché gris correspond à l'achat d'un produit qui n'est **pas autorisé par la marque sur le territoire**. Vous ne pourrez donc pas faire valoir vos droits à une garantie légale constructeur auprès de l'importateur agréé (la filiale française du constructeur).
- Par exemple, si vous achetez un appareil photo Nikon sur le marché gris, Nikon France ne pourra pas le prendre en charge. Pire, l'importateur agréé peut même refuser d'effectuer une réparation tarifée sur le matériel. A ce sujet, Nikon explique clairement sur une page de son site sa politique au regard des produits qui proviennent du marché gris, et elle est claire : **on ne veut pas en entendre parler.**

- Heureusement, cela ne veut pas dire que vous vous retrouvez sans garantie. Vous pouvez contacter le vendeur qui vous proposera de passer par sa garantie ou la garantie constructeur... du pays où l'appareil a été acheté en premier lieu. Les réparations peuvent donc être prises en charge en France auprès d'un réparateur indépendant, avec des **délais généralement supérieurs à ceux de l'importateur officiel**. Le vendeur peut également décider de renvoyer le produit au pays d'origine pour la réparation, ce qui risque de vous bloquer pour un bon moment sans votre matériel photo.
- Mais le pire est également possible. Si le vendeur est établi en dehors de l'Union Européenne, il n'est pas soumis aux règles européennes en termes de garantie légale. En cas de problème, vous n'aurez pas beaucoup de voies de recours auprès de la justice française ou européenne.
- Pour être clair, un produit acheté sur le marché gris n'est **pas intégré au système de garantie du constructeur en France** et peut engendrer de nombreux problèmes et complications. Vous voilà prévenus.

- Voilà qui nous fait avancer, mais c'est pas tout... Une fois le matériel réparé dans son Pays d'origine, il va falloir qu'il soit réexpédié chez vous, et ça peut encore se corser, Le colis revenant de Hong Kong (pour l'exemple), va à un moment donné, repasser par la case douane à l'aéroport ou je ne sais où, et cette dernière peut mettre son nez dedans à tout moment car il y a votre adresse sur le colis et ils peuvent chercher à savoir si les droits ont bien été honorés au moment de l'achat.
- Pour conclure ce chapitre achat-SAV, c'est pas parce que le colis passe une fois inaperçu, qu'il le passera plusieurs fois !

# Des spécificités locales à prendre en compte

- En achetant un produit provenant du marché gris, on peut s'attendre à ne pas recevoir un produit avec une notice en français ou des menus en français. C'est un détail pour certains, mais il faut en prendre conscience. Sur certains appareils, il est possible de changer de langues. Sur d'autres, c'est plus compliqué. Heureusement, les chances d'avoir un appareil en japonais sont plutôt faibles. Au pire, **le menu sera en anglais**, et la notice pourra être téléchargée en ligne dans la langue de Molière. Il est également possible de recevoir un produit dont la **prise de courant n'est pas compatible** avec les prises françaises.

- Une autre limite, avancée par les constructeurs, est à prendre en compte : **les normes de sécurité et de certification**. Sur ce point, on espère que les constructeurs apportent le même soin à leurs produits qu'ils soient vendus en France ou en Asie, mais les obligations ne sont pas les mêmes. Des économies peuvent donc être faites sur un produit dédié à un marché spécifique. C'est un des arguments avancés par Nikon pour ne pas assurer le SAV de ce matériel.
- **Une revente plus difficile**
- Revendre un produit acheté en marché gris est **plus difficile** et le produit risque de subir une **décote plus importante** par rapport à un appareil photo acheté via un canal de commercialisation plus classique.

# Les sites spécialistes du marché gris en photo

- **Voici une liste des sites qui proposent des produits photo issus du marché gris.** Contrairement à ce que vous pouvez penser, acheter un produit neuf sur le site de la Fnac, Amazon ou Rakuten n'est **pas forcément gage de sécurité** quant à sa provenance, en raison d'une subtilité que beaucoup ignorent : **la marketplace**.
- La marketplace (place de marché, en français) est un système permettant à des vendeurs tiers de proposer leurs marchandises sur des sites reconnus comme Fnac.com, Amazon.fr et bien d'autres, contre le virement d'une commission à plateforme. Certains sites en font leur particularité, comme Rakuten ou eBay, en mettant en relation particuliers et particuliers (C2C - consumer to consumer), mais également entreprises et particuliers (B2C - business to consumer). Ce sont **les plateformes où le marché gris est le plus présent**, car il est souvent difficile de connaître l'origine du vendeur.

Rakuten est le champion des promotions sur le matériel photo.

- On pourrait penser que les marketplaces font le ménage parmi les vendeurs qui vendent sur leur plateforme, mais ce n'est malheureusement pas le cas, surtout que le marché gris, comme vu plus haut, **n'est pas une pratique illégale**.

- Voici donc une liste des sites où nous avons remarqué des vendeurs « suspects » de pratiquer le marché gris :
- Amazon.fr (uniquement la marketplace)
- Fnac.com (uniquement la marketplace)
- Cdiscount (uniquement la marketplace)
- Rakuten (le site est une marketplace)
- EBay (le site est une marketplace)
- Il y en a sans doute beaucoup d'autres, et le conseil que nous pouvons vous donner pour les marketplaces comme Amazon, Fnac ou autre est de regarder à chaque fois si :
- **le produit est vendu et expédié par le site** : si oui, c'est bon
- **le produit est vendu par un vendeur tiers et expédié par le site** : dans ce cas-là, c'est aussi sécurisant, car par exemple Amazon assure les services de retour et remboursement sur ces commandes)



## Canon 5D Mark III Appareil Photo Numérique Compact 22.3 Mpix Noir

[Découvrez notre boutique Action Cam : tests, comparateurs, guides d'achats.](#)

de [Canon](#)

★★★★★ 2 commentaires client

Prix : **EUR 2 149,00** & **LIVRAISON GRATUITE** en France métropolitaine

Tous les prix incluent la TVA.

**Il ne reste plus que 5 exemplaire(s) en stock.**

Date de livraison estimée 28 et 31 oct. en choisissant **Livraison Prioritaire** lors de la commande. [En savoir plus.](#)

Expédié et vendu par [Smart Gear London.](#)

4 neufs à partir de **EUR 2 149,00** 4 d'occasion à partir de **EUR 1 790,00**

- 22.3MP DSLR
- 61 points de haute densité réticulaire autofocus
- Le nouveau processeur DIGIC 5+
- la lumière ISO 102400

[Voir plus de détails](#)

**Produit vendu par Smart Gear London, société londonienne avec un passé économique incertain, je m'abstiens.**



## Nikon D750 Appareil photo numérique Reflex 24.3 Mpix Boîtier nu Noir

[Découvrez notre boutique Action Cam : tests, comparateurs, guides d'achats.](#)

de Nikon



27 commentaires client | 20 questions ayant reçu une réponse

Prix conseillé : EUR 2 199,00 [De quoi s'agit-il?](#)

Prix : **EUR 1 997,90** ✓ *Premium*

Économisez : EUR 201,10 (9%)

Tous les prix incluent la TVA.

**Il ne reste plus que 3 exemplaire(s) en stock (d'autres exemplaires sont en cours**

**Voulez-vous le faire livrer le vendredi 28 oct.?** Commandez-le dans les **18 h et 53 mins** et choisissez commande. [En savoir plus](#)

Expédié et vendu par Amazon. Emballage cadeau disponible.

**Note:** Cet article est éligible à la livraison **en points de collecte.** [Détails](#)

3 neufs à partir de EUR 1 955,57

**Amazon vend le produit directement, gage de sérieux !**

Style: **Appareil photo seul**

**Appareil photo seul**

**EUR 1 997,90** ✓ *Premium*

Kit AF-P 18-55 mm VR

EUR 2 850,00 ✓ *Premium*

Kit Boîtier + Objectif 24-85 m

EUR 2 399,00 ✓ *Premium*

- Il existe également des sites de matériel photo spécialistes du marché gris :
- [eGlobalCentral](#)
- [Bon Acheter](#)
- [DigitalLand](#)
- [ProKaptur](#)
- Ces sites sont des **sociétés basées à Hong-kong** qui exportent des produits électroniques grand public vers l'Europe et la France, en passant généralement par le Royaume-Uni qui dispose d'un accord avec son ancienne colonie.

# Comment reconnaître un produit vendu en marché gris ?

- Les produits vendus en marché gris ne sont jamais indiqués comme tels, mais il est possible de reconnaître ce genre de pratique de manière plutôt simple :
- **le prix de vente est largement inférieur** à ce que les autres vendeurs français proposent
- le produit est **vendu sur une marketplace** avec un nom de vendeur exotique (PhotoDirect, Direct2You, MarketLand, etc.)
- le **vendeur est domicilié à Hong-kong ou au Royaume-Uni** (visible sur les plateformes comme eBay)

# Conclusion sur le marché gris en photo

- Conclusion pragmatique : **le marché gris n'étant pas illégal** (même s'il entraîne des comportements illégaux de la part des consommateurs qui ne savent pas qu'il y a une TVA et des droits de douane à payer à l'arrivée), **c'est à vous de choisir si le jeu en vaut la chandelle.**
- Pour un appareil photo ou un objectif, cela peut être plusieurs centaines d'euros d'économies. Mais au final, lorsque les taxes sont réintégréées et qu'on a besoin de la garantie, un produit photo acheté sur le marché gris, c'est potentiellement beaucoup de problèmes pour pas grand-chose.
- Finalement, lorsque vous achetez sur le marché gris, vous n'économisez pas d'argent, vous achetez un produit avec un service au rabais. Si le coût est différent, c'est notamment parce que la structure de coûts du vendeur est plus faible que celle de l'importateur officiel, car il ne gère pas le SAV de la même manière, n'apporte pas les mêmes services (nettoyage, maintenance, prêt).
- Arthur Michaux, directeur marketing chez Tamron, résume cela simplement : « On ne peut pas acheter du marché gris et demander du service [la garantie et le support]. Acheter du marché gris, c'est demander du service local tout en minimisant la filière locale du constructeur ».
- Tamron informe d'ailleurs sur les importations grises sur son site.

**FIN**

Merci de m'avoir écouté.